

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 76 (1931)
Heft: 4

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soudainement en outils de destruction. A quoi servirait, je vous le demande, de réduire ou même supprimer les premiers si l'on conservait aux seconds toutes leurs possibilités de puissance maléfique ?

Seul le désarmement moral reste à envisager, et M. Jean Fabry, bien que parti d'un point de vue tout différent, se rejoint avec notre éminent ministre des affaires étrangères, M. Briand, dont toute l'action internationale a tendu, depuis la fin de la guerre, vers l'apaisement des esprits, prélude du désarmement des bras.

Pour finir ce très rapide examen de notre budget de la guerre, je signale que M. Maginot s'est déclaré partisan résolu de la création d'un ministère central de la défense nationale, chargé d'introduire la coordination indispensable entre les départements de la guerre, de la marine et de l'air. Question qui n'est pas neuve, mais que nous ne verrons pas de sitôt résolue chez nous, car elle touche de trop près à la politique pure et au caractère démocratique de nos institutions.

INFORMATIONS

Haut commandement. — Nos lecteurs sont tous au courant de changements qui se sont produits dans le haut commandement depuis notre dernière livraison. Nous les reproduisons à titre de conservation documentaire.

Les colonels-divisionnaires Favre et Grosselin ont demandé à être relevés de leurs commandements des 4^e et 1^{re} divisions. Le Conseil fédéral a fait droit à leurs demandes avec remerciements pour les services rendus.

A la tête de la 4^e division, le Conseil fédéral a désigné le colonel Miescher, à Bâle, promu colonel-divisionnaire. Le colonel-divisionnaire Guisan, à Lausanne, passe de la 2^e à la 1^{re} division, et est remplacé au commandement de la 2^e par le colonel R. de Diesbach, à Fribourg, promu colonel-divisionnaire.

Celui-ci est remplacé au commandement de la 5^e brigade de montagne, par le colonel Borel, à Colombier.

Lors des promotions de fin 1930, le colonel-divisionnaire de

Loriol, chef de l'armée de l'infanterie, à Berne, a été promu au grade de colonel commandant de corps.

Tournoi militaire d'escrime 1931. — Sous la présidence d'honneur du colonel-divisionnaire Guisan, un comité d'officiers, de sous-officiers et de soldats s'est constitué pour organiser un tournoi militaire d'escrime, à la Caquerelle, le 7 juin 1931.

Ce tournoi est ouvert à tous les officiers, sous-officiers et soldats de notre armée. Cet événement tout à la fois patriotique, militaire et sportif aura lieu aux Rangiers. Il débutera par une cérémonie présidée par le colonel-divisionnaire Guisan, au pied du monument national des Rangiers.

Le tournoi se déroulera en plein air sur le sol même où des milliers de soldats suisses ont monté la garde de 1914 à 1918. Un programme détaillé paraîtra prochainement. Pour exécuter notre projet une aide financière est nécessaire. Tous les dons sont reçus avec reconnaissance au compte-chèques Bâle V. 10315.

Pour le Comité du Tournoi militaire d'escrime 1931.

1^{er} lieutenant A. SULGER

147, St. Albanring — Bâle.

Les manœuvres de la 1^{re} division en 1930. — Le commandant de la brigade 2 (col. Rilliet), m'a signalé une erreur dans le récit de la journée du 10 septembre 1930. (Voir *Revue militaire suisse*, février 1931, p. 60 et 61.)

Il résulte de cette rectification que le R. I. 3 n'a été, à aucun moment, délogé de sa position principale (Monts-de-Cheseaux-p. 715 S des Thioleyres). Seule la cp. I/7, à l'aile droite, a dû céder le point d'appui de l'Abbaye, vers 10 heures.

Au moment de la cessation de la manœuvre, le bataillon 7 tenait tout le front du R. I. 3. Sa réserve n'avait pas été engagée. Le bataillon 13 se reformait derrière Drugex, le bataillon 10 dans la région du lac de Bret.

Donc, l'aile droite de la 2^e brigade n'a pas été refoulée sur Chez Vuannaz-les Cornes de Cerf. Aucun ordre de retraite n'a été donné par le commandant de brigade. Le P. C. de brigade est resté jusqu'à la fin aux maisons W. du mot les Thioleyres (carte 1 : 100 000). La réserve de brigade (cp. mitr. IV/13) se trouvait près de la Combe.

Les troupes de première ligne du R. I. 3 étaient en place à 06.00 (bat. fus. 7), mais l'organisation de la position n'était pas achevée.